

## **Retrait total de la loi sécurité globale !**

### **Retrait des décrets de fichage de l'opinion !**

Loi de sécurité globale, loi sur les séparatismes, décrets sur la « prévention des atteintes à la sécurité publique » : les libertés syndicales et l'existence même des organisations syndicales sont menacées. Ces mesures font système avec la loi de transformation de la fonction publique qui vise à marginaliser les syndicats. Elles font système avec la volonté de faire taire toute contestation et toute revendication. Dans le même temps, le gouvernement n'a pas confiné sa politique de destruction des acquis sociaux, des droits et garanties collectives et des services publics.

Les étudiants en Histoire à la Sorbonne arrêtés le 7 janvier dernier parce qu'ils manifestaient contre les conditions inadmissibles d'examen après des mois de fermetures d'université ; les lycéens réprimés au mois de novembre pour avoir demandé l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage ; les professeurs poursuivis pour avoir combattu les E3C l'année dernière ; tous ceux qui revendiquent sont au cœur de la cible.

### **La FNEC FP-FO appelle les personnels à manifester pour leurs droits**

Au moment où le gouvernement met en place cet arsenal répressif, il poursuit sa politique de démantèlement de la fonction publique. Au ministère de l'Education nationale, c'est une avalanche de mesures qui donne le vertige : RH de proximité et management à la France Telecom, augmentation des recrutements précaires, hybridation des enseignements, remise en cause du droit à la formation, évaluation par les pairs, remise en cause du baccalauréat...

La FNEC FP-FO appelle les personnels à poursuivre les réunions et AG pour préparer la grève du 26 janvier et ses suites pour le recrutement massif et urgent ; l'ouverture et l'abondement de la liste complémentaire ; la revalorisation du point d'indice et l'augmentation générale des salaires ; la défense des statuts et le rétablissement des épreuves nationales et terminales du baccalauréat.

**Avec la confédération CGT-FO, la FNEC FP-FO demande le retrait de la loi de sécurité globale et l'abrogation des décrets de fichage.**

**La FNEC FP-FO appelle ses syndiqués à participer aux rassemblements et manifestations organisés dans de nombreuses villes ce samedi 16 janvier pour le retrait de la loi de sécurité globale, pour la défense de nos libertés fondamentales à commencer par celles de manifester et de revendiquer.**

### **Menace sur le droit de se syndiquer**

Toutes les libertés fondamentales sont visées, au premier chef celle d'être protégé et défendu par l'organisation syndicale de son choix. Les décrets du 2 décembre dernier autorisent le fichage généralisé des personnes en fonction de leurs opinions, de leur appartenance syndicale et de leur état de santé s'il est estimé que cela constituerait une menace pour la « sûreté de l'État » et « l'ordre public ».

### **Menace sur le droit de revendiquer**

Dans la loi de sécurité globale, il y avait l'article 24, retoqué par le conseil constitutionnel mais il y aussi l'article 21 qui permettrait d'exploiter en temps réel les images des caméras piétons des policiers et l'article 22 qui légaliserait l'utilisation de drones pour filmer et permettre une surveillance étendue et particulièrement intrusive. Cette utilisation permettrait la collecte massive de données personnelles, susceptibles d'intimider et de dissuader les gens de manifester.

*Montreuil le 12 janvier 2021*